

# Procès-verbal du conseil d'école

*Mardi 21 mai 2013*

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

**Municipalité** : Mme Lagarde (Adjointe- chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires** : M. Souppart Jérémy, M. Ménard Yann, Mme Tortillon Carole, M. Viaud Morgan

**Représentants des parents suppléants** : Mme Bossuet Corinne, Mme Gauriveau Delphine.

**Enseignants** : M. Chataigner, M. Bissières, Mme Kebbache, Mme Hillaireau, Mme Lancereau, Mme Loubes et Mme Tavanae

**DDEN** : Mme Rocher

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

**RASED** : Mme Raynal, M. Cheval

**Inspecteur de l'Education Nationale** : M. Rougier

**Représentants des parents** : M. Karl-Bour Eric, Mme Ménadier Virginie

**Municipalité** : Mme Crochet (Maire)

**Désignation de deux secrétaires de séance** : Mme Bossuet (pour les parents) et M. Chataigner (pour les enseignants).

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 14 février 2013, la séance suit l'ordre du jour.  
*Mme Tavanae précise qu'à partir de maintenant les comptes-rendus seront transmis à Mme le Maire et aux secrétaires de séance pour relecture avant de les mettre en ligne sur le site ou de les afficher pour les familles.*

## **2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire**

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absence dans l'école est de 6.9% (2011/2012 : 5.4%). Dans les 3 classes d'élémentaire le pourcentage d'absence est de 4.53% (2011/2012 : 3%). Le taux d'absence est plus important en maternelle : 10.525% (2011/2012 : 6,8%). Cette année les absences furent plus importantes car il y a eu de fortes épidémies : la varicelle, de nombreuses gastro-entérites et de fortes fièvres. Toutefois, les absences sont toujours justifiées mais parfois seulement à l'oral ou au téléphone. Il est important qu'un mot soit écrit dans le cahier de liaison afin de justifier l'absence d'un élève. Le certificat médical n'est pas demandé (sauf dans le cas de certaines maladies contagieuses où le médecin doit accorder le retour en classe).

## **3. Bilan du projet d'école et vie des classes**

**Le spectacle de l'école** aura lieu le vendredi 31 mai à 18h à la salle des fêtes. C'est un spectacle qui durera une petite heure et des programmes illustrés par les enfants seront proposés.

**La fête de l'école** aura lieu le vendredi 28 juin de 17h à 19h : des jeux avec des lots à gagner seront proposés aux enfants et une soirée conviviale terminera cette soirée (l'équipe enseignante remercie par avance M. Maissant). Venez nombreux !

### **Projet Théâtre CP/CE1/CE2 :**

Ce projet sera présenté le 31 mai aux parents et le lundi 3 juin à La Rochelle lors de la rencontre avec d'autres écoles.

**La liaison CM2/6<sup>ème</sup>** : Les élèves de CM2 ont découvert le collège de La Tremblade le lundi 8 avril grâce à une rencontre avec les élèves de 6<sup>ème</sup>. La coopérative scolaire a aussi financé le repas de midi au « self » afin que les élèves de CM2 se familiarisent avec le fonctionnement du collège.

Mardi 21 mai, la CARA a organisé une sensibilisation au transport en bus.

**Rencontres sportives/ Olympiades** qui auront lieu le jeudi 4 juillet toutes classes confondues. (La Mairie met à disposition le stade de foot, le terrain de tennis et l'ancien terrain de camping). L'objectif est de terminer l'année de manière conviviale en développant la coopération et l'esprit d'équipe.

**Semaine de la maternelle** : elle a lieu du mardi 21 mai au vendredi 24 mai. Tous les matins les parents qui le souhaitent sont accueillis dans les classes de maternelle. Une journée spéciale est organisée mercredi 22 mai. Plusieurs ateliers seront proposés à tous les enfants de maternelle.

**MS/GS ; défi lecture sur le thème des contes** : la classe finalise le travail de cette année sur les contes par une rencontre Défi lecture avec d'autres classes, le jeudi 30 mai 2013 au Gua.

**Sorties scolaires** : les classes de maternelle vont effectuer deux sorties scolaires : au centre équestre le vendredi 7 juin (financement par l'APEL) et au marais aux oiseaux le jeudi 13 juin. Ces sorties sont l'aboutissement d'un travail en classe.

**Prévention routière** : en fin d'année, les élèves de CE2 passeront le permis piéton et les élèves de CM1/CM2 passeront le permis cycliste. L'objectif est de responsabiliser les enfants. Pour cela, il y aura des notions théoriques (comme le code) et de la pratique (en vélo et à pied). Les « examens » auront lieu fin juin avec l'intervention du policier municipal dans les classes. Enfin, une remise officielle du permis aura lieu le jeudi 27 juin à 17h afin que les enfants y accordent de l'importance.

#### **4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)**

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **738.30 € (attente de la subvention du conseil général pour la classe découverte : 2840€)**

Cette année la coopérative scolaire a permis de financer : les abonnements pour la bibliothèque ou les classes : Wapiti, Pomme d'Api, le petit quotidien, J'aime lire..., l'abonnement au site TV, le projet Théâtre, la sortie au Marais aux oiseaux, les spectacles au CREA (entrées+transport), une partie de la classe découverte, quelques livres pour la bibliothèque et la sortie au collège pour les CM2 (transport et cantine). **Les cotisations données par les familles en début d'année sont très importantes pour la vie de notre école et permettent de mener à bien ces projets.**

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2013. Mme Gauriveau et M. Souppart sont volontaires.

- Concernant les crédits alloués par la mairie, il reste **58.55€** qui nous permettront de payer la maintenance du photocopieur pour la fin d'année. Concernant l'année scolaire prochaine, le budget alloué à l'école reste de 67.25€ par enfant. Mme le Maire nous a autorisés à effectuer nos commandes pour la rentrée 2013 de manière anticipée afin de bénéficier d'une réduction de 10%.

#### **5. Travaux et aménagements**

Les relations entre l'équipe enseignante et la mairie sont toujours de très bonne qualité et nous tenions à remercier particulièrement Mme le Maire et Mme Lagarde, mais aussi toute l'équipe qui est primordiale dans cette école : Stéphanie – Viviane – Marie-José et Nadine. Sans elles, notre école ne pourrait pas fonctionner ainsi.

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été ou les années à venir :

- le changement du sable dans le bac maternelle
- le changement du revêtement du sol des classes de maternelle
- l'installation de rideaux dans la classe de CP/CE1 de Mme Kebbache
- le changement des rideaux dans la classe de Mme Tavanae
- la fabrication d'un coffre de jeux de cour à mettre sous le préau
- concernant l'aménagement de la cour côté élémentaire : des bancs fixés au sol pour que les enfants puissent s'asseoir, un panier de basket et une marelle dessinée au sol.

## 6. Préparation de la rentrée 2013

A ce jour **111 enfants** sont inscrits pour la rentrée.

### Prévisions de classes :

(Ces prévisions sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions et des départs de dernières minutes.)

PS-MS	20 élèves	12 PS + 8 MS
MS - GS	20 élèves	10 MS + 10 GS
CP – CE1	21 élèves	13 CP + 8 CE1
CE1 – CE2	24 élèves	9 CE1 + 15 CE2
CM1 – CM2	26 élèves	19 CM1 + 7 CM2

La répartition des élèves de CE1 et de Moyenne Section est en cours d'élaboration. Plusieurs critères seront pris en compte : l'âge, l'autonomie et la mixité.

M. Bissières, Mme Hillaireau et Mme Lancereau ne seront pas à l'école l'année prochaine. Nous sommes dans l'attente de la nomination de 2 ou 3 enseignants pour assurer la classe de MS/GS ainsi que les compléments de service de Mme Kebbache et de Mme Tavanae.

D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, dossier d'inscription, organisation de la rentrée...). Le jour de la rentrée pour les élèves est le mardi 3 septembre 2013, cette journée se déroulera comme sur l'emploi du temps ci-dessous : 8h45-12h/14h-16h.

## Mise en place des nouveaux rythmes scolaires rentrée 2013

### Organisation pédagogique de la semaine scolaire pour la rentrée 2013

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45-8h35	Accueil périscolaire (garderie de 7h45 à 8h35)				
8h35-8h45	Accueil des enfants par les enseignants (cour de l'école et classes maternelles)				
8h45-12h00	8h45-12h Enseignement	8h45-12h Enseignement	8h45-11h45 Enseignement	8h45-12h Enseignement	8h45-12h Enseignement
12h-13h50	PAUSE MÉRIDIENNE		- Soit accueil périscolaire (garderie jusqu'à 12h30)	PAUSE MÉRIDIENNE	
13h50-14h	Accueil des enfants par les enseignants (cour de l'école)			Accueil des enfants par les enseignants (cour de l'école)	
14h-16h	Enseignement	Enseignement	- Soit transport en bus vers le centre de loisirs d'Arvert (repas et après-midi au centre)	Enseignement	Enseignement
16h-16h45	APC	APE		APC	APE
16h45-18h30	Accueil périscolaire (garderie jusqu'à 18h30)	Accueil périscolaire (garderie jusqu'à 18h30)		Accueil périscolaire (garderie jusqu'à 18h30)	Accueil périscolaire (garderie jusqu'à 18h30)

	<p><b>Education Nationale</b> : accueil et temps d'enseignement obligatoire.  <i>Les parents peuvent donc venir récupérer leurs enfants dès la fin de la classe : 11h45 le mercredi et 16h les autres jours.</i></p>		<p><b>Education Nationale</b> : APC : activités pédagogiques complémentaires (assurées par les enseignants pour un petit groupe d'élèves).  <i>Aide aux élèves rencontrant des difficultés ou accompagnement du travail personnel ou activités prévues au projet d'école.</i></p>
	<p><b>Temps Mairie et SIVOM</b> : accueil périscolaire (garderie) ou pause méridienne (cantine) ou transport en bus vers le centre de loisirs (après- midi au centre + repas + transport) – <b>services payants</b></p>		<p><b>Temps Mairie et SIVOM</b> : APE : activités péri-éducatives (atelier sportif, culturel ou artistique). Ces activités seront <b>gratuites</b>.          Leur mise en place par la mairie <b>n'est pas obligatoire</b> et la participation des enfants ne l'est pas non plus. Toutefois, un engagement des familles sera demandé sur un trimestre.</p>

L'année prochaine est une année de transition pour la mise en place de cette réforme. Il faudra être patient et indulgent si des problèmes se présentent. Beaucoup d'efforts sont faits afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions tout en essayant de satisfaire le plus grand nombre de famille.

Concernant les APE, la mairie va commencer par mettre en place 2 ateliers comme les autres communes de la presqu'île d'Arvert.

**Questions (pour l'école)** : Y aura-t-il autant de devoirs le soir ? Sera-t-il possible de les faire durant les APC ?

**Réponse de Mme Tavanae** : Pour les enfants qui seront pris en charge en APC, il sera possible d'effectuer les « devoirs » (leçons ou lecture). Toutefois, l'équipe enseignante va débiter une réflexion sur les « devoirs » à la maison afin d'alléger ce temps de travail parfois un peu lourd pour les enfants.

Mme Lagarde précise que le CLAS (aide aux devoirs) devrait être maintenu à partir de 16h45 les lundis et jeudis.

**Question (pour la mairie)**: le mardi 3 septembre vous avez 110 élèves en garderie à 16h, êtes-vous en mesure de les garder ?

**Réponse de Mme Lagarde** : Oui, nous serons prêts. Nous n'avons pas demandé cette réforme, maintenant elle est là et nous nous devons de la mettre en place.

**Echanges divers** : Il est dommage de ne pas avoir attendu 2014.

Une subvention est attribuée aux communes qui mettent en place cette réforme dès 2013, ce n'est pas négligeable. Il va falloir beaucoup de monde pour encadrer ces activités.

« Que les parents et les bénévoles se fassent connaître ! »

Mme Lagarde présente les résultats de l'enquête de la mairie : sur 84 familles il y a eu 54 réponses.

**Mme Lagarde lit les commentaires de l'enquête** :

- Pour certains, le mercredi était la seule journée en famille, pourquoi ne pas avoir demandé une dérogation pour le samedi matin ?

→ Les demandes pour le samedi matin devaient rester très exceptionnelles et argumentées à partir du PEDT (projet éducatif et territorial). Celui rédigé par le SIVOM de la presqu'île d'Arvert, ne permettait pas cette demande de dérogation.

- Problème pour les assistantes maternelles, les horaires de l'école correspondent avec les heures de repas et de goûter des petits.

- Quelles seront les activités proposées en APE ?

→ Un planning des activités pour le premier trimestre vous sera remis en juin.

- Mettre 3h30 de classe le mercredi et réduire les deux journées avec APE d'1/4 d'heure.

→ Ce changement aurait créé une irrégularité dans les horaires de l'école. Sortie à 16h ou à 15h45

Mme Lagarde a annoncé la gratuité de la garderie de 16h à 16h45 les mardis et vendredis mais ce fut une mauvaise interprétation de sa part. La garderie sera payante à partir de 16h ces jours là mais au même coût que les autres jours. Que votre enfant reste de 16h à 18h30 ou de 16h45 à 18h30, ce sera le même prix.

## 7. Questions diverses

- Dossier administratif de rentrée : cette année, l'école et la mairie se sont harmonisées pour ne vous faire remplir qu'un seul document de renseignements et d'inscription pour la rentrée. Afin d'alléger les démarches de rentrée, ce dossier sera remis en juin afin qu'il soit retourné dès que possible et au plus tard le jour de la rentrée.

- Exercice incendie : le deuxième exercice incendie a eu lieu le jeudi 2 mai à 10h et il ne s'est pas vraiment bien déroulé côté élémentaire. En effet, les élèves n'ont pas été sérieux lors de l'évacuation. Les consignes ont été redonnées et un second exercice a eu lieu le vendredi 17 mai, mais il ne s'est pas mieux déroulé. Les conditions d'évacuation sont faciles et le mode de transmission du signal est satisfaisant, c'est l'attitude des élèves qui est à revoir. L'année prochaine, un travail plus approfondi sur ce sujet sera mené. Une demande d'intervention des pompiers sera effectuée pour donner de l'importance à cet exercice.

**Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae    Secrétaire du conseil d'école : M. Chataigner**